

Des organisations environnementales, de conservation et de la faune, des chercheurs et des propriétaires de lots boisés privés demandent une nouvelle loi sur les terres et forêts de la Couronne

La *loi sur les terres et forêts de la Couronne* est devenue loi en 1980 et s'inspire d'objectifs de gestion des années 1970. À l'époque, la production de bois d'œuvre était considérée comme plus importante que toute autre utilisation des forêts, et les administrations provinciales étaient disposées à déléguer plusieurs de leurs responsabilités de gestion aux entreprises. Depuis, la société a changé, la Cour suprême a rendu plusieurs décisions relatives aux droits des autochtones issus des traités et les Néobrunswickois s'attendent à ce que leurs forêts soient gérées pour l'eau, la faune, la récréation et à d'autres fins, ainsi que pour des emplois et des revenus. La gestion des forêts est plus complexe qu'elle était. Cette loi doit maintenant refléter les intérêts de toute la province.

En juin 2015, la vérificatrice générale Kim MacPherson a publié le Volume II de son rapport général; celui-ci inclut deux chapitres relatifs à la gestion des forêts. Le rapport déclare que les forêts sont une pierre angulaire de la fondation économique, environnementale et sociale du Nouveau-Brunswick et qu'elles devraient être gérées en tenant compte de tous ces aspects. En outre, la vérificatrice générale a souligné que durant ces dernières années les recommandations retrouvées dans plusieurs rapports n'avaient pas été adoptées et que le ministère des Ressources naturelles n'en avait pas tenu compte. Madame MacPherson a ajouté qu'entre 2009 et 2013 les pertes totales encourues par le ministère dans ses entreprises de gestion des forêts dépassaient 53 millions de dollars.

Compte tenu de l'actuelle *loi sur les terres et forêts de la Couronne* et que ses stratégies d'appui ne réussissent pas à protéger les valeurs que la population a souvent exprimées, notamment des emplois fondés sur des forêts communautaires et la conservation de la biodiversité sur les terres de la Couronne, et compte tenu des pertes financières encourues, la gestion forestière actuelle ne peut plus continuer, nous exhortons le gouvernement de préparer une nouvelle *loi sur les terres et forêts de la Couronne* qui fixera à l'avance une gamme plus étendue de buts dont des emplois fondés sur la forêt à fois pour ses produits ligneux et non ligneux, la conservation des poissons, de la faune et d'écosystèmes intacts nécessaires pour leur survie.

La nouvelle législation devrait :

- 1) Établir des principes clairs pour la gestion des forêts publiques afin de protéger les services de leurs écosystèmes, la biodiversité indigène, une large variété d'occasions d'entreprises durables fondées sur la forêt et les valeurs récréatives tout en tenant compte du contexte des changements climatiques;
- 2) Établir un cadre complet de règles, de modes de tenure forestière et de politiques qui clarifie et rétablit le gouvernement comme fiduciaire responsable de la surveillance des terres de la Couronne pour la population;
- 3) Garantir la transparence de l'établissement et de l'échéancier de la révision des buts, des objectifs et de leur mise en vigueur, y inclus un système robuste d'implication et de consultation de la population durant ce processus;

- 4) Respecter les traités de paix et d'amitié et établir des mécanismes de consultation par l'entremise d'un consentement libre, préalable et informé avec les peuples autochtones;
- 5) Appuyer la diversification et la transformation à valeur ajoutée du secteur des produits forestiers du Nouveau-Brunswick; et
- 6) Assurer que les boisés privés contribuent un approvisionnement proportionnel et équitable et promouvoir la productivité des lots boisés privés par l'entremise de meilleures pratiques de gestion et de mesures énergiques de tarification et de commercialisation.

Les soussignés exhortent fortement le gouvernement de mettre en oeuvre immédiatement un processus d'élaboration d'une nouvelle loi.

Signé par

Organisations sur la faune et la pêche

1. Conseil du saumon du N.-B.
2. Fédération de la Faune du Nouveau-Brunswick
3. Bartibogue Fish & Game Association
4. Canaan River Fish and Game Association
5. Club Chasse et Pêche de l'île de Lamèque
6. Hammond River Angling Association
7. NB Professional Guides and Outfitters Association
8. Nepisiguit Salmon Association
9. Petitcodiac Sportsman's Club
10. St. John Basin Salmon Recovery INC
11. Ruffed Grouse Society of Canada

Propriétaires de lots boisés

12. Fédération des propriétaires de lots boisés du N.-B.
13. Carleton-Victoria Forest Products Marketing Board
14. Madawaska Forest Products Marketing Board
15. North Shore Forest Products Marketing Board
16. Northumberland County Forest Products Marketing Board
17. South East New Brunswick Forest Products Marketing Board
18. Southern New Brunswick Forest Products Marketing Board
19. York Sunbury Charlotte Forest Products Marketing Board

Organisations de naturalistes

20. Nature NB
21. Miramichi Naturalists' Club
22. Nature Moncton

23. Restigouche Naturalists' Club

Organisations environnementales

24. Canaan-Washademoak Watershed Association
25. Société pour la nature et les parcs du Canada - Chapitre du N-B
26. Coalition sur la Viabilité pour l'environnement de Shippagan et des îles de Lamèque et Miscou
27. Comité de l'environnement et du Plan vert de la Ville de Shippagan
28. Conseil de conservation du N.-B.
29. Council of Canadians, Fredericton Chapter
30. Council of Canadians, Kent County NB Chapter
31. Feu Vert, Grand-Sault
32. Friends of Mount Carleton Provincial Park Inc.
33. Friends of Rockwood Park Inc., Saint-Jean
34. Groupe de développement durable du Pays de Cocagne Sustainable Development Group Inc.
35. New Brunswickers Against Fracking
36. PEACE-NB, Saint-Jean
37. Public pour la protection des forêts du Nouveau-Brunswick, comté de Kent
38. Red Head Anthony's Cove Preservation Association, Saint-Jean
39. Sustainable Energy Group, Woodstock
40. Tantramar Alliance Against Hydro-Fracking
41. Voices for Sustainable Environments and Communities, Gagetown

Scientifiques et universitaires

1. Andrea Bear Nicholas, Professor Emeritus, St. Thomas University
2. Alain Patoine, Professeur en gestion de l'environnement, v.-p. Société canadienne de limnologie (SCL), Représentant sur le Comité environnement Science Atlantic, Université de Moncton, Campus de Shippagan
3. Bradley B. Walters, PhD, Professor of Geography & Environment, Mount Allison University
4. Corinne Hersey, PhD, Department of Sociology, St. Thomas University
5. David Coombs, PhD, Professor of Biology (ret.), University of New Brunswick
6. Derek Simon, PhD, Associate Professor, Department of Religious Studies, St. Thomas University
7. Emmanuelle Tremblay, Secteur arts et sciences, Université de Moncton, campus de Shippagan
8. Hector G. Adégbidi, Ph.D., Université de Moncton, campus d'Edmundston, École de Foresterie
9. Jeannette Gaudet, St. Thomas University
10. John A. Kershaw, Jr., Ph.D, Acting Associate Dean of Graduate Studies/Professor of Forest Mensuration, School of Graduate Studies/Faculty of Forestry and Environmental Management, University of New Brunswick
11. Kelly Bronson, Ph.D, Acting Director, Science and Technology Studies, St. Thomas University
12. Lucy Wilson, Geology, UNB Saint John

13. Marc-André Villard, Professeur titulaire, Département de biologie, Université de Moncton
14. Marilee Reimer, St. Thomas University
15. Marilyn Dupre, PhD, Director of the School of Social Work, St. Thomas University
16. Martin Béland, Ph.D. env., r.p.f.NB, Professeur agrégé, sylviculture et écologie forestière, École de foresterie, Université de Moncton, campus d'Edmundston
17. Michael Duffy, Associate Professor of Biology, University of New Brunswick
18. Michel Soucy, Ph.D., Professeur agrégé, Économie et opérations forestières, Université de Moncton, campus d'Edmundston
19. Monika Stelzl, Ph.D., Chair, Department of Psychology, St. Thomas University
20. René Blais, Ph.D., Professeur titulaire de géographie, Université de Moncton, campus d'Edmundston
21. Rob Moir, PhD, Associate Professor of Economics, Assistant Dean of Special Projects, Faculty of Business, UNB Saint John
22. Roderick E. Cumberland, BScF, Certified Wildlife Biologist, Wildlife Instructor, Maritime College of Forest Technology
23. Roger J. Roy Ph.D., forestier agrégé (N.-B.), Directeur et professeur titulaire, École de foresterie, Université de Moncton, campus d'Edmundston
24. Ron Smith, VarFor Ltd., Adjunct professor, Faculty of Forestry and Environmental Management, University of New Brunswick
25. Stephen M. Law, PhD, Head of the Department of Economics, Mount Allison University
26. Stephen Wyatt, Ph. D. Professeur agrégé, École de foresterie, Université de Moncton, campus d'Edmundston
27. Suzanne Dudziak, Associate Professor, St. Thomas University
28. Thomas Parkhill, Department of Religious Studies, St. Thomas University
29. Tom Beckley, Professor, Faculty of Forestry and Environmental Management, University of New Brunswick
30. Tony Diamond, PhD, Research Professor, Wildlife Ecology, Director, Atlantic Lab for Avian Research, University of New Brunswick
31. William Anderson, PhD candidate, Faculty of Forestry and Environmental Management, University of New Brunswick
32. Y. H. Chui, PhD, Professor, NB Innovation Research Chair - Advanced Wood Products, and Director of Wood Science and Technology Centre, University of New Brunswick
33. Yacine Benahmed, Professeur adjoint, Baccalauréat en gestion de l'information, Université de Moncton, campus de Shippagan

Publié pour la première fois le 26 novembre 2015. Depuis, des organisations et signataires académiques additionnels ont été ajoutés et sont invités à appuyer la déclaration.